



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 26

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_090-DE

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet : Théâtre : mise à jour des tarifs de la saison culturelle "Spectacles en Velay"

Rapporteur : Marc GIRAUD

Dans le cadre du service commun Actions et Équipements Culturels regroupant la gestion du Théâtre du Puy-en-Velay et du Palais des Congrès et des Spectacles de Vals-Près-Le-Puy, depuis le transfert à la Communauté d'agglomération, il est proposé une saison culturelle unique « Spectacles en Velay ».

Il convient de réviser et élargir les tarifs en vigueur sur la salle du Théâtre, afin de tenir compte de la configuration, de la programmation et de la pertinence budgétaire.

Le Théâtre à l'italienne dispose d'une jauge de 609 places en configuration assise uniquement sur 4 niveaux : parterre (245 places), corbeille et loges (151 places), balcon (114 places), paradis (99 places). Compte tenu de ces caractéristiques, le plan de salle numéroté est divisé en 4 séries permettant une tarification en fonction de la visibilité :

- Série 1, places de très bonne visibilité : 340 places,
- Série 2, places de bonne visibilité : 117 places,
- Série 3, places de visibilité médiocre : 52 places,
- Série 4, places de très mauvaise visibilité : 100 places.

Grille de référence tarifaire ; tarifs à l'unité avec placement numéroté par séries :

Ancienne grille 2020 : Théâtre

Série 1	15 €	20 €	25 €	28 €	30 €	35 €	37 €	40 €	45 €	50 €
Série 2	13 €	16 €	20 €	23 €	25 €	30 €	31 €	33 €	38 €	43 €
Série 3	10 €	12 €	15 €	18 €	20 €	22 €	23 €	24 €	26 €	34 €

Série 4 tarif unique à 10 € quel que soit le spectacle.

Nouvelle grille :

Les tarifs applicables en Grande Salle du Théâtre seront choisis parmi les grilles tarifaires ci-dessous en fonction des frais de production et des séries 1, 2,3 ou 4.

Le choix d'un tarif unique pourra être appliqué au cas par cas parmi les tarifs existants dans les tarifs ci-dessous.

Grande Salle du Théâtre en placement par séries :

Nom de la grille tarifaire	Série 1	Série 2	Série 3	Série 4
1A	12 €		10 €	
1B	13 €	12 €	11 €	Tarif unique 4ème série (places visibilité très réduite)
1C	14 €			
1D	15 €			
1E	16 €	14 €	12 €	
1F	17 €			
1G	18 €			
1H	19 €	15 €	13 €	
2A	20 €			
2B	21 €			
2C	22 €	16 €	14 €	
2D	23 €			
2E	24 €			
2F	25 €	17 €	15 €	
2G	26 €			16 €

2H	27 €	22 €	17 €	10 €
2I	28 €	23 €	18 €	
2J	29 €	24 €	19 €	
3A	30 €	25 €	20 €	
3B	31 €	26 €	21 €	
3C	32 €	27 €		
3D	33 €	28 €		
3E	34 €	29 €	22 €	
3F	35 €	30 €		
3G	36 €	31 €	23 €	
3H	37 €			
3I	38 €	32 €		
3J	39 €			
4A	40 €	33 €	24 €	
4B	41 €	34 €		
4C	42 €	35 €		
4D	43 €	36 €	25 €	
4E	44 €	37 €		
4F	45 €	38 €	26 €	
4G	46 €	39 €	27 €	
4H	47 €	40 €	28 €	
4I	48 €	41 €	30 €	
4J	49 €	42 €	32 €	
5A	50 €	43 €	33 €	
5B	52 €	44 €	34 €	
5C	55 €	45 €	35 €	
6A	60 €	48 €	37 €	

° Tarifs applicables pour les spectacles dans la salle de l'Atelier du Théâtre et création d'un tarif de médiation pour les masterclass en Résidence :

Ancienne tarification pour les spectacles à l'Atelier :

Les tarifs applicables pour les spectacles dans la salle de l'Atelier du Théâtre étaient les suivants :

Tarif adulte : 5 €

Tarif enfant : 3 €

Nouvelle tarification proposée et élargie à la médiation :

	Grille A	Grille B	Grille C	Grille D	Grille E
Tarif Adulte	5 €	8 €	10 €	12 €	15 €
Tarif Enfant (-15 ans)	3 €	5 €	7 €	8 €	10 €

° Tarifs spectacles scolaires et ateliers de médiation :

Ancienne grille 2020 :

Classes accompagnées – tarif par élève	A l'unité	Dès 3 spectacles par établissement scolaire
--	-----------	---

Primaire	Tarif	unique 5 €
Collège	7,50 €	6,00 €
Lycée – Enseignement supérieur - internes	8,50 €	7,00 €

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_090-DE



Nouvelle grille :

Classes accompagnées - tarif par élève	A l'unité
Maternelles et Primaire	5,00 €
Collège	7,00 €
Lycée – Enseignement supérieur - internes	9,00 €

Gratuité accompagnateurs : 1 pour 8 élèves (maternelles et primaires) et 1 pour 10 élèves (collèges et lycées). Tout accompagnateur en sus sera facturé au tarif élève.

° **Tarifs spécifiques :**

Duplicata de billet : (nouveau)

Les demandes de duplicatas en cas de perte ou de vol de billets sont possibles uniquement sur les séances en place numérotée. Le premier duplicata sera délivré gratuitement. En cas de nouvelle réclamation pour un billet perdu déjà dupliqué, le second duplicata sera payant au tarif unique de 10 €. Les duplicatas de billets non numérotés sont interdits.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 04/04/2023

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE que les tarifs suivants remplacent ceux précédemment en vigueur pour le Théâtre dans la délibération du 11 juin 2020,
- DÉCIDE que les recettes seront imputées au chapitre : 70 – Article : 7062 – Sous fonction : 3117 (redevance à caractère culturel),
- APPROUVE les tarifs du Théâtre pour la saison « Spectacles en Velay », selon le détail ci-dessous :

1°) Grille de référence tarifaire ; tarifs à l'unité avec placement numéroté par séries :

Les tarifs applicables en Grande Salle du Théâtre seront choisis parmi les grilles tarifaires ci-dessous en fonction des frais de production et des séries 1, 2,3 ou 4.

Le choix d'un tarif unique pourra être appliqué au cas par cas parmi les tarifs existants dans les tarifs ci-dessous.

Grande Salle du Théâtre en placement par séries :

Nom de la grille tarifaire	Série 1	Série 2	Série 3	Série 4
1A	12 €		10 €	
1B	13 €	12 €	11 €	Tarif unique 4ème série (places visibilité très réduite)
1C	14 €			
1D	15 €			
1E	16 €	14 €	12 €	
1F	17 €			
1G	18 €			
1H	19 €	15 €	13 €	
2A	20 €			
2B	21 €	16 €	14 €	
2C	22 €			
2D	23 €	17 €	15 €	
2E	24 €			
2F	25 €	18 €	16 €	
2G	26 €			
2H	27 €	19 €	17 €	
2I	28 €			
2J	29 €	20 €	18 €	
3A	30 €			
3B	31 €	21 €	19 €	
3C	32 €			
3D	33 €			
3E	34 €	22 €	20 €	
3F	35 €			
3G	36 €			
3H	37 €	31 €	21 €	
3I	38 €			
3J	39 €	32 €	22 €	
4A	40 €			
4B	41 €			
4C	42 €	33 €	23 €	
4D	43 €			
4E	44 €			
4F	45 €	34 €	24 €	
4G	46 €			
4H	47 €			
4I	48 €	35 €	25 €	
4J	49 €			
5A	50 €			
5B	52 €	36 €	26 €	
5C	55 €			
6A	60 €			

2°) Tarif abonnement :

Dès l'achat simultanément de 3 spectacles sur le Théâtre et/ou le Palais des Congrès et des Spectacles de Vals, une réduction de 3 € du prix à l'unité sera appliquée quelle que soit la série. Les spectacles achetés en plus, postérieurement à la prise d'abonnement feront aussi l'objet d'une réduction de 3 €.

Spécificité des spectacles hors abonnement : les tarifs des spectacles hors abonnement au Théâtre, seront choisis dans la grille de référence tarifaire ci-dessus. Ces spectacles hors abonnement ne pourront pas donner lieu à la réduction abonnement de 3 € détaillée précédemment.

3°) Tarifs réduits :

- Les adhérents porteurs de la carte CEZAM ou GCEBP : réduction de 3 €*, par spectacle acheté à l'unité, sur les deux salles (Théâtre et Palais des Congrès et des Spectacles de Vals) à l'exception des spectacles hors abonnement. 1 seul tarif réduit accordé au porteur de la carte.

- Les Comités d'Entreprises référencés pour la saison Spectacles en Velay bénéficieront d'une remise de -3 € par spectacle, sur les deux salles, à l'exception des spectacles hors abonnement. Les réservations devront se faire de manière groupée par le comité d'entreprise.

- Bénéficiaires de minima sociaux, moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, porteurs de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) invalidité : réduction de 5 €* par spectacle acheté à l'unité, quelle que soit la salle, à l'exception de ceux hors abonnement.

- Tarif famille en Grande Salle du Théâtre (non cumulable avec le tarif abonnement) : Pour les spectacles estampillés « spectacle en famille » : quelle que soit la série, réduction de 50 % sur les billets achetés à l'unité, des enfants de – de 12 ans, d'une même famille, accompagnés de leurs parents.

* sur justificatif

4°) Tarif à 0 € :

Places délivrées dans le cadre du quota d'invitations négociées aux contrats avec les productions, et dans le cadre des accords promotionnels passés pour la saison culturelle (jeux concours, presse et médias).

5°) Tarifs applicables pour les spectacles dans la salle de l'Atelier du Théâtre et les masterclass en Résidence :

	Grille A	Grille B	Grille C	Grille D	Grille E
Tarif Adulte	5 €	8 €	10 €	12 €	15 €
Tarif Enfant (-15 ans)	3 €	5 €	7 €	8 €	10 €

6°) Tarifs spectacles scolaires et ateliers de médiation :

<i>Classes accompagnées - tarif par élève</i>	<i>A l'unité</i>
Maternelles et Primaire	5,00 €
Collège	7,00 €
Lycée – Enseignement supérieur - internes	9,00 €

Gratuité accompagnateurs : 1 pour 8 élèves (maternelles et primaires) et 1 pour 10 élèves (collèges et lycées). Tout accompagnateur en sus sera facturé au tarif élève.

7°) Tarifs spécifiques :

Tarif Pass Jeunes : Le chéquier Pass Jeunes créé par la Communauté d'agglomération du
 Délibération n°26 du 13/04/2023

Puy-en-Velay accorde une place gratuite sur un spectacle de la sa
Grande Salle du Théâtre.

Envoyé en préfecture le 19/04/2023
Reçu en préfecture le 19/04/2023
Publié le
ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_090-DE



Duplicata de billet :

Les demandes de duplicatas en cas de perte ou de vol de billets sont possibles uniquement sur les séances en place numéroté. Le premier duplicata sera délivré gratuitement. En cas de nouvelle réclamation pour un billet perdu déjà dupliqué, le second duplicata sera payant au tarif unique de 10 €. Les duplicatas de billets non numérotés sont interdits.

8°) Tarifs Bar :

Eau gazeuse (petite bouteille)	2,00 €
Bouteille d'eau plate, café, thé	1,50 €
Bière 25cl, verre de vin, jus de fruit, coca-cola, sodas	2,00 €
Coupe de champagne	5,50 €
Bouteille de vin	15,00 €
Bouteille de champagne	30,00 €

9°) Dispositifs spécifiques de paiement :

Les coupons suivants seront acceptés en moyens de paiement au Pôle Billetterie « Spectacles en Velay » et feront l'objet d'une convention spécifique d'accord avec les organismes auxquels ils sont rattachés :

- Chèques Vacances ANCV,
- Chèques culture UP,
- Pass Région Auvergne Rhône-Alpes,
- Chèques Happy Kdo Achetez au Puy,
- Réservation possible pour les offres mises en ligne via PASS CULTURE.

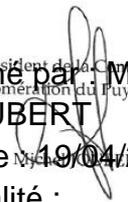
10°) Chèques-cadeaux :

Produit interne de commercialisation de type chèque-cadeau d'une valeur unitaire de 10 euros, échangeable en contre-marque au Pôle Billetterie du Théâtre, contre des places de spectacles. Ce produit non remboursable et non renouvelable sera valable 12 mois. Pour tout achat inférieur à sa valeur, aucun rendu de monnaie ne sera possible.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : 
Michel
JOUBERT
Date : 19/04/2023
Qualité :
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 27

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_091-DE

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet : Résidence Départementale 2023-2024-2025 - Compagnie L'Envolante

Rapporteur : Marc GIRAUD

Sur les périodes 2016/2018 et 2019/2021, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a accueilli la compagnie Nosferatu à deux reprises en résidence départementale.

La résidence départementale a pour objectifs principaux la création, la recherche, la diffusion de spectacles de la compagnie et la mise en place d'actions culturelles et de médiation à destination de publics variés. Les publics cibles sont déterminés avec les partenaires de la résidence : les adultes, les publics empêchés et les scolaires.

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay est sollicitée pour mettre en place une nouvelle résidence départementale avec la compagnie l'Envolante. Ce projet se déclinera avec le soutien de la DRAC et du Département de la Haute-Loire sur deux territoires : La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la Communauté de Communes des Rives du Haut-allier.

Les objectifs communs de cette résidence sont :

- Accompagner les artistes dans le développement de leurs activités et renforcer l'action des établissements ou structures d'accueil dans la réalisation de leurs missions ;
- Offrir une diversité de propositions artistiques spontanées, impromptues, ou plus ancrées, qui se dessineront au fil des rencontres et du travail de recherche engagé dans l'objectif d'une rencontre avec le public ;
- Ancrer le travail artistique dans une réalité territoriale ;
- Engager une démarche artistique singulière afin d'opérer une mise en lumière et une valorisation des patrimoines historiques, sociaux et culturels des territoires en question ;
- Utiliser le spectacle vivant comme moyen de réappropriation du territoire par sa population ;
- Permettre à la compagnie de travailler dans des conditions optimales afin de l'accompagner au mieux dans la mise en œuvre de son projet artistique : accueil, logistique, accompagnement et aide à la coordination des acteurs du territoire à travers les personnes ressources identifiées ;
- Permettre de pérenniser le mode de fonctionnement actuel de la compagnie afin d'appuyer son rayonnement à l'échelle départementale, régionale mais également nationale.

Pour information, ce projet peut être modulable entre la part de création, de diffusion et d'actions culturelles. Les projets peuvent répondre à une demande de la structure d'accueil, cependant il est rappelé que ce type de résidence subventionnée par la DRAC vise avant tout à favoriser la création et le travail de recherches. Par le passé, on peut remarquer que la compagnie a réussi à s'inspirer du territoire, afin de proposer des créations susceptibles de tourner sur toute la France.

La compagnie l'Envolante entend mener un travail d'investigation et de mémoire sur l'enfance, à travers un collectage et des rencontres. Pour ce faire elle souhaite tisser un maillage territorial entre rural et urbain. Son travail s'appuiera sur l'univers sonore, illustratif et théâtral.

La compagnie souhaite également aborder dans le cadre de son travail autour de la perception sonore le handicap de la surdité.

Pour les interventions sur le territoire, les actions culturelles et de médiation se dérouleront en priorité sur le nord de l'Agglomération, sur le périmètre des anciennes Communautés de communes des Portes d'Auvergne, de Craponne et de la Chaise Dieu. En effet, les précédentes résidences départementales de la compagnie Nosferatu s'étaient concentrées sur l'Emblavez. Les rencontres se feront dans des lieux non dédiés ou dans le cadre du réseau des bibliothèques.

Dans le cadre de cette résidence départementale 2023-2024-2025, il est proposé d'établir une convention pluriannuelle d'objectifs de 3 ans avec tous les partenaires financeurs. La DRAC interviendra à hauteur de 7 000 € par an soit 21 000 € sur la période et le Département à hauteur de 10 000 € par an soit 30 000 € sur les 3 ans.

L'aide de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay serait de 13 200 € de subventions sur les 3 ans, attribuée de la manière suivante :

- 2023 : 3 500 € d'action culturelle pour la résidence départementale + 1 350 € d'aide à la création,
- 2024 : 3 500 € d'action culturelle pour la résidence départementale,
- 2025 : 3 500 € d'action culturelle pour la résidence départementale + 1 350 € d'aide à la création.

Des valorisations d'aides supplémentaires indirectes sur la période pourraient se traduire de la manière suivante :

- Proposition de résidence dans les équipements culturels communautaires notamment salles de répétitions du Théâtre,
- Prêchats possibles en diffusion dans le cadre de la saison culturelle..

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 04/04/2023

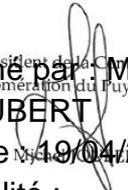
Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention pluriannuelle d'objectifs avec la compagnie l'Envolante et les partenaires financeurs pour la résidence départementale,
- ALLOUE une subvention globale de 13 200 € sur trois ans soit 4 850 € en années 1 et 3 et 3 500 € en année 2 pour ce projet de résidence.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : 
Michel
JOUBERT
Date : 19/04/2023
Qualité :
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_092-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 28

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celine GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet : Convention de mécénat avec la Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire concernant l'acquisition d'une Vierge en majesté

Rapporteur : Marc GIRAUD

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a acquis en mars 2023 une Vierge à l'Enfant du XII^e siècle de type Sedes sapientiae. Cette œuvre est d'un très grand intérêt pour l'histoire de la sculpture en Auvergne, et plus précisément dans le département de la Haute-Loire.

La Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-loire, dont un des buts est de concourir au développement, au soutien et au rayonnement du musée Crozatier, a souhaité apporter son soutien financier à l'acquisition de cette œuvre.

Dans ce cadre, la Société académique souhaite faire un don de 3 000 euros pour l'acquisition de ce groupe sculpté. Ce don étant grevé d'une condition (don rattaché à l'acquisition de cette œuvre), il convient de signer une convention de mécénat entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la Société académique afin de formaliser les engagements respectifs (convention jointe en annexe).

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 04/04/2023

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

Le Conseil Communautaire :

- ACCEPTE le don de 3 000 € proposé par la Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire concernant l'acquisition de la Vierge à l'Enfant du XII^e siècle,
- APPROUVE le projet de convention de mécénat entre la Communauté d'agglomération et la Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention et à procéder à toutes les opérations s'y rapportant.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Le Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,
Signé par : Michel
JOUBERT

Date : 19/04/2023

Qualité :
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_093-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 29

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet : Convention de mécénat avec la Société des amis du musée Crozatier concernant l'acquisition d'une Vierge en majesté du 12e siècle

Rapporteur : Marc GIRAUD

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a acquis en mars 2023 une Vierge à l'Enfant du XII^e siècle de type Sedes sapientiae. Cette œuvre est d'un très grand intérêt pour l'histoire de la sculpture en Auvergne, et plus précisément dans le département de la Haute-Loire.

La Société des amis du musée Crozatier, dont un des buts est de contribuer à l'enrichissement des collections du musée Crozatier, a souhaité apporter son soutien financier à l'acquisition de cette œuvre.

Dans ce cadre, la Société des amis du musée Crozatier souhaite faire un don de 30 000 euros pour l'acquisition de ce groupe sculpté. Ce don étant grevé d'une condition (don rattaché à l'acquisition de cette œuvre), il convient de signer une convention de mécénat entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la Société des amis du musée Crozatier afin de formaliser les engagements respectifs (convention jointe en annexe).

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 04/04/2023

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

Le Conseil Communautaire :

- ACCEPTE le don de 30 000 € proposé par la Société des amis du musée Crozatier concernant l'acquisition de la Vierge à l'Enfant du XII^e siècle,
- APPROUVE le projet de convention de mécénat entre la Communauté d'agglomération et la Société des amis du musée Crozatier,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention et à procéder à toutes les opérations s'y rapportant.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : Michel
JOUBERT

Date : 19/04/2023

Qualité :
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_094-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 30

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet : Service Patrimoine : modification du règlement intérieur du musée



Rapporteur : Marc GIRAUD

Le musée Crozatier assure une mission de service public qui consiste à conserver, exposer et enrichir les collections appartenant à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.

Le personnel du service Patrimoine a pour mission d'accueillir, de renseigner, de veiller au bon déroulement de la visite ainsi qu'à la sécurité des personnes, des biens et du bâtiment. Il est chargé de faire respecter le règlement intérieur du musée, adopté par délibération le 28 juin 2018.

L'article 16 du règlement intérieur précise que les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Afin de permettre l'accès facilité aux jeunes visiteurs, il est proposé de baisser l'âge d'entrée sans accompagnement à 14 ans.

Ainsi, il vous est proposé de modifier l'article 16 du règlement intérieur du musée comme suit : Les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 04/04/2023

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la modification de l'article 16 du règlement intérieur du musée Crozatier comme suit : Les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout acte relatif à la mise en œuvre de ce dernier.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : Michel
Le Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,

JOUBERT

Date : 19/04/2023

Qualité :

PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_095-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 31

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet : Dispositif "Profession Sport" : engagement de principe pour

Rapporteur : Roland LONJON

En 2012, la Communauté d'agglomération a adopté le principe des clubs sportifs communautaires. En conséquence, elle soutient financièrement les clubs sportifs répondant aux critères d'éligibilité par le biais des subventions qu'elle octroie chaque année aux associations qui en font la demande.

Le montant global et forfaitaire de chaque subvention accordée aux clubs sportifs communautaires inclut l'aide de la Communauté d'agglomération au titre du dispositif « Profession Sport » mis en œuvre par le Département de la Haute-Loire. Ce dispositif qui vise à stabiliser et à pérenniser l'emploi sportif lié à l'organisation et à l'encadrement des activités physiques et sportives associatives, soutient chaque association qui s'engage à employer un éducateur sportif titulaire d'un brevet d'État. Chaque association peut ainsi être aidée dans la limite de deux emplois par association à hauteur de 85 heures mensuelles pour un montant qui est le double de l'aide versée par la collectivité.

Chaque année, le Département instruit les dossiers « Profession Sport » soumis par les associations sportives et éligibles au titre du dispositif. Une des conditions d'éligibilité est que la collectivité qui subventionne le club demandeur ait pris une délibération par laquelle elle s'engage à soutenir le dispositif « Profession Sport ».

Afin que les clubs communautaires puissent percevoir l'aide « Profession Sport », pour la saison sportive 2023/2024, la Communauté d'agglomération doit s'engager à soutenir le dispositif.

Cet engagement n'aura pas de conséquences financières supplémentaires.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 04/04/2023

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

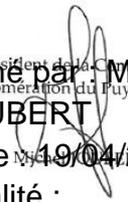
Le Conseil Communautaire :

- MAINTIENT son soutien au dispositif « Profession Sport » mis en œuvre par le Département de la Haute-Loire pour la saison sportive 2023/2024,
- FIXE à 2 € de l'heure le niveau d'intervention de la Communauté d'agglomération au titre du dispositif « Profession Sport » pour les mêmes périodes,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : 
MICHEL JOUBERT
Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,

Date : 19/04/2023

Qualité :

PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_096-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 32

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet : Manifestations sportives et sportifs de haut-niveau : participation 2023

Rapporteur : Roland LONJON

Certaines associations sportives ont fait part de leur souhait d'être soutenues par la Communauté d'agglomération pour l'organisation de manifestations ou pour accompagner leurs sportifs de haut-niveau. Les dossiers qu'elles ont déposés auprès du service des Sports ont été examinés dans un premier temps par le groupe de travail « sports » puis proposés à la commission Culture, Événementiel et Sport.

Un tableau synthétique des demandes et propositions est joint à la présente.

Après examen des dossiers, une enveloppe globale correspondant aux champs des compétences concernées a été proposée à hauteur de 53 840 €.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 04/04/2023

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE des subventions aux associations sportives, pour l'organisation de manifestations durant l'année 2023 et pour soutenir les sportifs de haut-niveau, pour un montant total de 53 840 € et conformément à la répartition présentée dans le tableau annexé,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Le Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,

Signé par Michel
JOUBERT

Date 19/04/2023

Qualité :

PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_097-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 33

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet : Aides aux clubs sportifs : subventions 2023 aux clubs sportifs

Rapporteur : Roland LONJON

La Communauté d'agglomération soutient les clubs sportifs communautaires dans leurs actions pour le développement de la pratique sportive contribuant à la promotion du territoire.

Dans ce cadre, elle attribue chaque année des subventions aux associations ayant déposé un dossier auprès de la Communauté d'agglomération et qui s'inscrivent dans les critères fixés par délibération du 14 février 2019.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 04/04/2023

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention aux associations sportives clubs communautaires, pour la saison 2023/2024, pour un montant total de 105 857 €,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par Michel

JOUBERT

Date 19/04/2023

Qualité :

PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_098-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 34

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet :	Commune de Saint-Vidal : attribution de subvention pour l'organisation de la fête du jeu
----------------	--

Rapporteur : Thierry MOURGUES

Chaque année, la fête du jeu est organisée par une commune de la Communauté d'agglomération avec le soutien logistique du service Lud'Agglo.

Pour 2023, la commune de Saint-Vidal accueillera l'évènement le 3 juin.

Durant cette journée, environ 3 500 personnes, toutes générations confondues, sont accueillies afin d'expérimenter gratuitement divers jeux et activités ludiques.

Le budget global de cette manifestation supporté par la commune organisatrice, s'élève généralement à 7 500 €.

L'agglomération du Puy-en-Velay intervient à hauteur de 3 000 € afin de soutenir la commune quant à l'organisation de cette manifestation.

Eu égard à l'augmentation des coûts des prestations extérieures, indispensables au bon déroulement de la journée, il est proposé de porter cette aide à 3 500 € à partir de cette année et pour les années suivantes.

Par ailleurs, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole sont sollicitées, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale à la hauteur respectivement de 1 800 € et 200 €. Il conviendra donc de reverser ces deux subventions à la commune organisatrice.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 29/03/2023

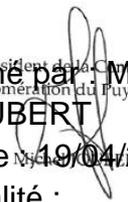
Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention de 3 500 € à la commune de Saint-Vidal pour l'organisation de la fête du jeu 2023,
- REVERSE les contributions sollicitées auprès de la CAF et de la MSA au titre de la fête du jeu 2023 à la commune de Saint-Vidal.

VOTE : UNANIMITÉ
Pas de participation au vote : 1
Gérard GROS

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : 
Michel JOUBERT
Date : 19/04/2023
Qualité :
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_099-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 35

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_099-DE



Objet : École de la deuxième chance : convention de financement 2023

Rapporteur : Thierry MOURGUES

Cette délibération a été ajournée

Le Conseil Communautaire :

NON ADOPTÉE

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : Michel
Le Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,
JOUBERT

Date : 19/04/2023

Qualité :

PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 36

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_100-DE

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Rédacteur : Laetitia DELABRE Petite Enfance

Délibération n°36 du 13/04/2023

Objet : Structures petite enfance associatives : versement de subventions

Envoyé en préfecture le 19/04/2023
Reçu en préfecture le 19/04/2023
Publié le
ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_100-DE



Rapporteur : Marielle ROCHER

Dans le cadre de l'exercice de la compétence Petite Enfance par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, les structures gérées par des associations bénéficient chaque année de subventions.

Compte tenu du démarrage de la Délégation de Service Public début 2^{ème} semestre 2023, et afin de permettre le fonctionnement des structures, le montant total prévisionnel des subventions pour le 1^{er} semestre 2023 s'élève à 178 764 €.

Le premier acompte pour la subvention 2023, correspondant à 25 % de la somme versée en 2022, a eu lieu courant février 2023.

Le solde de la subvention interviendra après analyse des comptes de résultats définitifs 2022 transmis par les gestionnaires actuels des multi-accueils d'Allègre, de Chadrac, de Rosières, de Saint Paulien, de Vorey-sur-Arzon, ainsi que pour les micro-crèches de Cussac, de Lavôute-sur-Loire et de Saint-Vincent.

La répartition figure dans le tableau en annexe.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 29/03/2023

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le montant des subventions 2023 versé aux structures petite enfance associatives qui s'élève à 178 764 €, attribué selon le tableau en annexe.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : Michel
Joubert
Date : 19/04/2023
Qualité :
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_101-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 37

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de conseillers en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celine GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de publication en ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet : Lancement des études pré-opérationnelles d'OPAH

Rapporteur : Jérôme BAY

La Communauté d'agglomération est engagée depuis juin 2019 dans deux dispositifs d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) :

- l'une communautaire sur les 72 communes de l'Agglomération,
- l'une dite de renouvellement urbain sur le centre-ville du Puy-en-Velay.

Ces dispositifs, avec la participation de l'Anah, ont pour objectif d'accompagner les propriétaires, occupants comme bailleurs, à rénover leur logement. Sous réserve de respecter certaines conditions, ils bénéficient ainsi de conseils et d'aides financières pour mener à bien leurs projets.

Ces deux dispositifs ont fait l'objet à mi-parcours d'un bilan positif ayant nécessité de réajuster les objectifs et les enveloppes, voire pour certains de les réévaluer à la hausse.

Ces dispositifs arriveront à leur terme en juin 2024. Néanmoins, des besoins persistent, particulièrement en matière d'adaptation du logement à la perte de mobilité due au vieillissement ou au handicap et en matière énergétique. En complément, plusieurs centralités sont engagées ou s'orientent vers des opérations de résorption d'habitat insalubre. Des dispositifs d'amélioration de l'habitat privé peuvent permettre d'accompagner l'action des collectivités dans la revitalisation de leur centre-bourgs.

Afin d'anticiper la fin des dispositifs en juin 2024, il est proposé le lancement d'une étude pré-opérationnelle. Cette étude pré-opérationnelle doit permettre de définir la nature du/des dispositif(s) d'amélioration de l'habitat privé (OPAH, PIG...) à mettre en place à compter de juillet 2024, ainsi que leur durée, la nature des besoins estimés et leur localisation. Elle doit, de surcroît, tirer les enseignements du bilan des opérations en cours.

La Communauté d'agglomération pourra solliciter un financement auprès de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah).

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 29/03/2023

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le lancement d'une étude pré-opérationnelle à l'échelle de l'Agglomération permettant de définir le/les programmes d'amélioration de l'habitat privé à mettre en place d'ici juin 2024,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de l'Agence Nationale de l'Habitat.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : 
Michel
JOUBERT
Date : 19/04/2023
Qualité :
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 38

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_102-DE

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Rédacteur : Celine ROCHETTE Ressources humaines

Délibération n°38 du 13/04/2023

Objet : Personnel : modifications du tableau des emplois

Rapporteur : Michel CHAPUIS

Conformément aux dispositions du Code Général de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

En premier lieu, il est nécessaire de créer les postes suivants :

Service	Postes à créer	Motifs	Ouverture aux agents contractuels nécessaire (article L332-8-2° du CGFP) si le recrutement de fonctionnaire se révèle infructueux
Administration des services techniques	1 poste d'adjoint administratif à temps complet 1 poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet	Départ en retraite	Non
Sports (Piscines communautaires)	4 postes d'adjoints techniques à temps complet 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 17,5/35	Départs en retraite, décès, mutations	Non
Petite enfance	1 poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles à temps non complet 28/35	Départ en retraite	Non
Commande publique	1 poste d'attaché à temps complet	Changement d'affectation	Non
Conservatoire à Rayonnement Départemental	1 poste d'assistant d'enseignement artistique à temps complet 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps complet 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps complet (discipline piano)	Départs en retraite	Oui, l'agent contractuel sera rémunéré dans les limites de l'échelonnement indiciaire applicable au cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique
	1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps non complet 16/20	Réorganisation du service	Non
Direction de l'Eau et de l'Assainissement	8 postes d'adjoints techniques à temps complet (emplois d'agents exploitation eau et électromécaniciens)	Fin de convention de coopération avec le SGEV	Non

En deuxième lieu, un recrutement de Chargé de projet Voirie, infrastructures et ouvrages d'art en est cours au sein du service Ingénierie.

Au terme de la procédure, si le recrutement de fonctionnaires sur cet emploi se révèle être infructueux, les besoins du service justifieront le recrutement d'agent contractuel sur un engagement d'une durée de 3 ans, dans les conditions prévues par l'article 332-8-2° du Code général de la fonction publique.

Cet agent sera rémunéré dans les limites de l'échelonnement indiciaire applicable au cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

En troisième lieu, il avait été approuvé par le Conseil Communautaire le recrutement d'un conseiller numérique pour une durée de 2 ans dans le cadre d'un contrat de projet établi en application des dispositions de l'article L332-24 du Code Général de la Fonction Publique.

Afin de poursuivre les d'actions de médiation facilitant l'appropriation numériques, il convient de prolonger l'opération attribuée au conseil dans la collectivité pour une durée de 3 ans. A l'issue de cette période identifiée confiée au conseiller numérique n'est pas aboutie, le contrat de projet en question pourra être renouvelé pour une dernière année, la durée maximale étant 6 ans.

Les emplois devenus vacants au tableau des emplois pourront être supprimés par délibération du Conseil après avis préalable du Comité Social Territorial.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE les créations de :
 - 1 poste d'adjoint administratif à temps complet,
 - 1 poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet,
 - 12 postes d'adjoints techniques à temps complet,
 - 1 poste d'adjoint technique à temps non complet (17,5/35),
 - 1 poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe à temps non complet (28/35),
 - 1 poste d'attaché à temps complet,
 - 1 poste d'assistant d'enseignement artistique à temps complet,
 - 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps complet,
 - 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps complet,
 - 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps non complet (16/20),
- VALIDE la proposition de Monsieur le Président concernant le recrutement d'agent contractuel sur le poste de Chargé de projet Voirie, infrastructures et ouvrages d'art dans l'hypothèse de l'absence de candidatures statutaires satisfaisantes,
- VALIDE la proposition de Monsieur le Président de renouveler le contrat de projet du Conseiller numérique pour une durée de 3 ans, puis de le renouveler dans la limite de 6 ans si l'opération n'a pas pu aboutir,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les actes correspondants.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : Michel
JOUBERT

Date : 19/04/2023

Qualité :
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 39

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_103-DE

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Rédacteur : Thomas PRALONG Ressources humaines

Délibération n°39 du 13/04/2023

Rapporteur : Michel CHAPUIS

Dans les communes et les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20 000 habitants, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant notamment le fonctionnement de la collectivité, doit être présenté préalablement aux débats sur le projet de budget.

En décembre 2020, l'agglomération a adopté un plan relatif à l'égalité professionnelle abordant les thèmes de l'égalité d'accès aux emplois et grades de la collectivité, la conciliation des activités professionnelles et de la vie personnelle et familiale et la prévention et le traitement des discriminations, des actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel et des agissements sexistes.

Ce rapport permet tout d'abord de constater des constantes au sein de la structure de l'effectif.

Celui-ci reste majoritairement féminin (59,23 %), ce qui est une donnée stable sur plusieurs exercices et cohérente avec les données nationales concernant les EPCI.

Il est intéressant de constater que les proportions d'hommes et de femmes sont équivalentes sur les emplois titulaires et contractuels. Il n'existe donc visiblement pas de discrimination dans l'accès au statut.

Néanmoins, les femmes restent majoritaires en nombre et en proportion sur les emplois à temps non complets (23 % des femmes femmes 12 % des hommes exercent à temps non complet) et à temps partiel (24 % des femmes et 3 % des hommes occupent leur poste à temps partiel).

Certaines filières demeurent très féminines, c'est le cas des filières administratives, sociales et médico-sociales. À l'inverse la filière technique reste très masculine.

Les femmes sont également plus représentées sur les emplois de catégorie A et B. Les emplois d'encadrement supérieur (direction et chefs de service) sont pour leur part invariablement occupés par des femmes et par des hommes.

Par ailleurs, l'âge moyen des salariés reste légèrement plus élevé que la moyenne nationale (46,2), mais surtout la structure de l'effectif montre peu d'arrivées de jeunes salariés. Les moins de 30 ans représentent 8 % de l'effectif seulement.

Les hommes de catégorie A constituent la catégorie de personnel avec la plus haute moyenne d'âge, 48,5 ans, tandis que les femmes de catégorie C ont un âge moyen de 44,8 ans.

Des différences subsistent sur le salaire des femmes et des hommes, à catégorie hiérarchique égale, notamment en catégorie A.

Réinterroger la pertinence des groupes hiérarchiques d'attribution du régime indemnitaire, comme nous y invite la Chambre Régionale des Comptes, peut être un moyen de tendre à une plus grande égalité en la matière.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

Le Conseil Communautaire :

- PREND ACTE du rapport relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes.

LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRESENTE COMMUNICATION.

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Envoyé en préfecture le 19/04/2023
Reçu en préfecture le 19/04/2023
Publié le
ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_103-DE



Le Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,

Signé par Michel
JOUBERT

Date : 19/04/2023

Qualité :

PRESIDENT



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023

Délibération n° 40

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_104-DE

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Rédacteur : Corinne COLIN Finances

Délibération n°40 du 13/04/2023

Objet : Siège de l'agglomération - rénovation énergétique : demande de subventions**Rapporteur :** Roland LONJON

La Communauté d'agglomération a décidé d'engager une rénovation thermique de son siège, place de la Libération. Le projet concerne uniquement la partie bureau du bâtiment et consiste à améliorer l'isolation de l'enveloppe du bâtiment pour réduire significativement les consommations. Les gains attendus de la rénovation énergétique du siège de l'agglomération sont estimés à 40 % environ.

Cette rénovation portera sur :

- l'isolation des façades, de la toiture et des planchers bas,
- le remplacement des menuiseries,
- la reprise des systèmes de ventilation,
- la séparation des locaux chauffés / non chauffés,
- des travaux induits tels que le désamiantage ...

Au titre de la transition écologique, le projet de rénovation énergétique du siège de l'agglomération est éligible au Fonds Vert de l'État et au FEDER.

Le coût hors taxes de l'opération s'élèverait à 1 243 800 €.

Le plan de financement serait le suivant :

Financeurs	Montant	Taux
ÉTAT - Fonds vert	400 000 €	32,16 %
FEDER 2021-2027 AXE 2	595 040 €	47,84 %
Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay	248 760 €	20,00 %
Total des dépenses en HT	1 243 800 €	100,00%

À la part restant à la charge de la Communauté d'agglomération, s'ajoute le montant de la TVA pour 248 760 €, soit un montant total restant à la charge de la Communauté d'agglomération de 497 520 € avant récupération du FCTVA.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

Le Conseil Communautaire :

- ADOPTE le programme de rénovation thermique des bureaux du siège administratif de l'agglomération présenté ci-dessus,
- APPROUVE le plan de financement de l'opération précitée,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires à ce projet.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : 
Michel JOUBERT
Date : 19/04/2023
Qualité :
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_105-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 41

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet : Engagement dans l'acte II du programme national Action Coeur de Ville**Rapporteur :** Michel JOUBERT

La ville du Puy-en-Velay fait partie, depuis janvier 2019, des 222 villes bénéficiaires du programme national « Action Coeur de Ville ». Sur la base du plan guide structuré autour de quatre axes (ville paysage, ville douce, ville vivante, ville ingénieuse), plusieurs opérations ont été lancées dans les domaines de l'habitat, du commerce, de l'aménagement des espaces publics et de la mobilité. Des financements spécifiques issus notamment de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du groupe Action Logement et de la Banque des territoires ont pu être obtenus dans ce cadre. Le soutien de l'État s'est quant à lui opéré via une offre d'ingénierie spécifique et par un accès privilégié aux dotations.

Initialement prévu pour 5 ans, le programme est prolongé sur la période 2023-2026. Il s'articulera sur 4 nouvelles priorités :

- accompagner les villes pour relever le défi de la transition écologique,
- conforter le socle de services, le vivier d'emploi et le rôle de centralité des villes moyennes pour l'ensemble de leur territoire,
- revitaliser les villes moyennes dans leur ensemble afin de confirmer l'attractivité retrouvée des villes moyennes pour les habitants et les activités dans un cadre de vie accueillant, agréable et inclusif,
- accélérer le passage à l'opérationnel des actions, en apportant aux villes l'accompagnement nécessaire à la mise en œuvre de projets transversaux plus complexes et des financements adaptés.

Dans ce cadre, le programme s'élargit aux entrées de ville et d'agglomération qui ont été marquées par le développement soutenu de zones monofonctionnelles, mal articulées entre elles et avec les centre-villes et accordant une place prépondérante à la voiture.

Les quartiers de gare seront aussi une priorité de la suite du programme. Au Puy-en-Velay, ce dernier (secteur Jean Solvain / République) est déjà inclus dans le périmètre.

Afin de poursuivre et accentuer les démarches engagées et bénéficier de l'ensemble de l'offre du programme « Action coeur de Ville », il est proposé que l'Agglomération et la ville du Puy-en-Velay sollicitent leur inscription dans l'acte II du programme.

Le Conseil Communautaire :

- SOLLICITE l'inscription de la ville du Puy-en-Velay et de l'Agglomération du Puy-en-Velay dans l'acte II du programme Action Coeur de Ville,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : Michel
JOUBERT
Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,

Date : 19/04/2023

Qualité :

PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_106-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 42

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet : Cotisations à deux nouveaux organismes pour 2023

Rapporteur : Roland LONJON

Association des Archivistes Français (AAF) :

A partir de 2023, le service des Archives souhaite adhérer à l'Association des Archivistes Français (AAF) qui regroupe aujourd'hui près de 1 800 adhérents, professionnels des archives, exerçant dans le secteur public comme dans le secteur privé.

Les buts poursuivis par l'AAF sont les suivants :

- La promotion de la profession,
- L'édition de publications sur les archives, pour un large public professionnel,
- L'organisation de colloques et de journées d'études,
- La formation continue des professionnels des archives.

L'adhésion de la Communauté d'agglomération à l'AAF permettra aux agents des archives et, plus largement, à la collectivité :

- d'être en contact avec un réseau d'adhérents issus de divers environnements professionnels,
- de bénéficier d'une connexion privilégiée au site de l'association,
- de participer gratuitement ou à des tarifs préférentiels aux divers colloques,
- de bénéficier de réductions sur le catalogue du centre de formation d'Archivistes Français Formation,
- d'être informé de la vie de l'association et de l'actualité de la profession par le bulletin « Archivistes »,
- de contribuer à la réflexion de groupe de travail sur des sujets très variés et directement utiles à l'activité des archives,
- de faire entendre sa voix dans le cadre des réformes en cours.

Il vous est proposé d'adhérer à l'Association des Archiviste français en catégorie 2, afin de permettre à la collectivité de bénéficier pour 4 de ses agents des avantages évoqués plus haut. Le montant de l'adhésion de la catégorie 2 s'élève à 200 €.

Cerema :

De plus, le service Développement durable souhaite adhérer à partir de 2023 au Cerema qui est un organisme sous tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et qui accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation des politiques publiques d'aménagement et de transport.

Cet organisme œuvre pour la prise en compte de l'environnement dans toutes ses composantes, notamment celles relatives à l'aménagement et aux infrastructures. L'intégration des enjeux liés à l'eau, la biodiversité, la préservation des ressources, la réduction des nuisances, la gestion des risques et la transition énergétique est aujourd'hui une force de l'expertise du Cerema pour accompagner les territoires dans la mise en œuvre des politiques publiques et améliorer leur résilience.

Cet organisme apporte une expertise fiable et des solutions concrètes, innovantes et adaptées aux territoires. La Communauté d'agglomération pourra faire appel au Cerema pour l'aider dans la gestion de certains chantiers.

Il vous est donc proposé d'adhérer au Cerema et de désigner le représentant de la Communauté d'agglomération dans le cadre de cette adhésion. Le montant de l'adhésion s'élève à 2 000 €.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 04/04/2023

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 30/03/2023

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE l'adhésion de la Communauté d'agglomération à l'Association des Archivistes Français pour un montant de 200 €,
- AUTORISE l'adhésion de la Communauté d'agglomération au CEREMA pour un montant de 2 000 €,
- DÉSIGNE Monsieur Jean-Paul BRINGER comme représentant au sein du CEREMA dans le cadre de cette nouvelle adhésion,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces adhésions.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : Michel
Joubert
Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,

Date : 19/04/2023

Qualité :

PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_107-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 43

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet : Alliade Habitat - Garantie d'emprunt - Financement du programme acquisition
amélioration de 4 logements locatifs sociaux situés 76/78 Rue

Rapporteur : Roland LONJON

Par délibération n°60 du 9 mars 2023, une garantie d'emprunt a été accordée à Alliade Habitat. Mais, cette délibération fait mention du numéro de contrat 140253, qui ne correspond pas au numéro du contrat définitif. Les caractéristiques restent inchangées. Cependant il convient de modifier cet élément.

Pour mémoire, Alliade Habitat va acquérir 4 logements locatifs sociaux situés 76-78 rue Pannessac au Puy-en-Velay.

Pour financer ce projet, Alliade Habitat a contracté un prêt à hauteur de 143 907,00 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Elle a, par ailleurs, sollicité le Département de la Haute-Loire qui, par délibération du 6 février 2023, a accordé une garantie d'emprunt à hauteur de 75 % soit 107 930,25 €.

Aujourd'hui, elle sollicite le soutien complémentaire de la Communauté d'agglomération à hauteur de 25 % soit 35 976,75 € .

Cette garantie serait accordée selon les caractéristiques financières et conditions du contrat de prêt n° **141295**. Celui-ci est constitué de 5 lignes de prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie serait accordée pour la durée du prêt et jusqu'à complet remboursement de celui-ci et porterait sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Alliade Habitat, dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à Alliade Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion, et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

En conséquence, le Conseil Communautaire s'engage pendant la période du prêt à libérer, en cas de besoin, les ressources nécessaires suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

Le Conseil Communautaire :

- RETIRE la délibération n°60 du 9 mars 2023,
- DÉCIDE d'accorder une garantie d'emprunt à hauteur de 25 % soit 35 976,75 € pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 143 907,00 € souscrit par Alliade Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°**141295**.
Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la délibération,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante avec Alliade Habitat, ainsi que les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Délibération n°43 du 13/04/2023

Pas de participation au vote : 2
Jérôme BAY, Jean Paul NICOLAS

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_107-DE



Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : Michel
Le Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,
JOUBERT

Date : 19/04/2023

Qualité :

PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_108-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 44

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celine GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet : Budget Principal - Compte de gestion de l'exercice 2022 : ex**Rapporteur :** Roland LONJON

Le Compte de Gestion établi par Madame la Chef du Service de Gestion Comptable du Puy-en-Velay au titre du budget principal, retrace le flux de recettes et de dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice, dans le cadre de ce budget.

En 2022, les résultats d'exécution constatés au compte administratif du budget principal et au compte de gestion du trésorier peuvent être résumés comme suit :

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	4 072 001,04	5 574 335,05	9 646 336,09
Section d'investissement	-2 603 335,74	-50 269,24	-2 653 604,98
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			6 992 731,11

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le Compte de Gestion du budget principal de l'exercice 2022, établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans le tableau ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : Michel
JOUBERT
Président de la Commission
d'Administration du Puy-en-Velay,

Date : 19/04/2023

Qualité :

PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_109-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 45

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celine GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet : Budget de la régie des transports : Compte de gestion de et vote

Rapporteur : Jean-Paul BRINGER

Le Compte de Gestion établi par Madame la Chef du Service de Gestion Comptable du Puy-en-Velay au titre du budget R.T.C.A., retrace le flux de recettes et de dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice, dans le cadre de ce budget.

En 2022, les résultats d'exécution constatés au compte administratif du budget principal et au compte de gestion du trésorier peuvent être résumés comme suit :

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	-2 106,17	349 753,49	347 647,32
Section d'investissement	53 232,96	-67 501,87	-14 268,91
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			333 378,41

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le Compte de Gestion du budget annexe R.T.C.A. de l'exercice 2022, établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans le tableau ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : Michel
JOUBERT

Date : 19/04/2023

Qualité :

PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_110-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 46

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet : Budget « Usines Relais » - Compte de Gestion de l'exercice

Rapporteur : Roland LONJON

Le Compte de Gestion établi par Madame la Chef du Service de Gestion Comptable du Puy-en-Velay au titre du budget « Usines relais », retrace le flux de recettes et de dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice, dans le cadre de ce budget.

En 2022, les résultats d'exécution constatés au compte administratif du budget « Usines relais » et au compte de gestion du trésorier peuvent être résumés comme suit :

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	-40 573,07	147 545,25	106 972,18
Section d'investissement	-2 377 682,87	3 199 113,21	821 430,34
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			928 402,52

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le Compte de Gestion du budget « Usines relais » de l'exercice 2022, établi par Madame la Chef du Service de Gestion Comptable du Puy-en-Velay, dont les résultats définitifs sont synthétisés dans le tableau ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : Michel
JOUBERT
Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,

Date : 19/04/2023

Qualité :

PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_111-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 47

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Rédacteur : Sylviane VARENNE Finances

Délibération n°47 du 13/04/2023

Objet : Budget Zones d'Activités Économiques : Compte de Gestion et examen et vote

Rapporteur : Roland LONJON

Le Compte de Gestion établi par Madame la Chef du Service de Gestion Comptable du Puy-en-Velay au titre du budget « Zones d'Activités Économiques », retrace le flux de recettes et de dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice, dans le cadre de ce budget.

En 2022, les résultats d'exécution constatés au compte administratif du budget « Zones d'Activités Économiques » et au Compte de Gestion du trésorier peuvent être résumés comme suit :

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	206 521,97		206 521,97
Section d'investissement	2 387 316,23	-11 150 707,16	-8 763 390,93
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			-8 556 868,96

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le Compte de Gestion du budget « Zones d'Activités Économiques », de l'exercice 2022, établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans le tableau ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Le Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,
Signé par Michel
JOUBERT

Date : 19/04/2023

Qualité :
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_112-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 48

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de conseillers en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de publication en ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet : Budget Maisons de Santé : Compte de gestion de l'exercice

Rapporteur : Roland LONJON

Le Compte de Gestion établi par Madame la Chef du Service de Gestion Comptable du Puy-en-Velay au titre du budget « Maisons de santé », retrace le flux de recettes et de dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice, dans le cadre de ce budget.

En 2022, les résultats d'exécution constatés au compte administratif du budget « Maisons de santé » et au compte de gestion du trésorier peuvent être résumés comme suit :

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	38 690,35	0,00	38 690,35
Section d'investissement	-12 994,53	-581 569,61	-594 564,14
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			-555 873,79

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le Compte de Gestion du budget « maisons de santé » de l'exercice 2022, établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans le tableau ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : Michel
Joubert
Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,

Date : 19/04/2023

Qualité :

PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_113-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 49

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet : Budget "Abattoir Communautaire" - Compte de gestion de et vote

Rapporteur : Roland LONJON

Le Compte de Gestion établi par Madame la Trésorière au titre du Budget "Abattoir Communautaire" retrace le flux de recettes et de dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice, dans le cadre de ce budget.

En 2022, les résultats d'exécution constatés au compte administratif du budget "Abattoir Communautaire" et au compte de gestion du trésorier peuvent être résumés comme suit :

Résultats Sections	Résultats de l'exercice (1)	Résultats antérieurs reportés (2)	Résultats de clôture (1) + (2)
Section de fonctionnement	-131 305,59	149 742,99	18 437,40
Section d'investissement	-67 299,84	512 579,64	445 279,80
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			463 717,20

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le Compte de Gestion du budget « Abattoir Communautaire » de l'exercice 2022, établi par le comptable public dont les résultats définitifs sont synthétisés dans le tableau ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par : Michel
Joubert

Date : 19/04/2023

Qualité :
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230419-DEL_CC2023_114-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 13/04/2023**

Délibération n° 50

L'an deux mille vingt trois, le treize avril à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 07 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celine GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
20/04/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL à Monsieur Gilles OGER, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Claude CHAPPON à Madame Michèle PROHET, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Bernard COMPTOUR à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Gilles TEMPERE à Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Frédéric GIMBERT

La séance a été levée à : 21H20

Objet : Budget Eau - Compte de gestion 2022 : examen et vote

Rapporteur : Roland GOBET

Le compte de gestion établi par Madame la Cheffe du service de Gestion Comptable du Puy-en-Velay au titre du budget Eau, retrace les flux de recettes et de dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice, dans le cadre de ce budget.

En 2022, les résultats d'exécution constatés au compte administratif du budget Eau et au compte de gestion du Trésorier, peuvent être résumés comme suit :

	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs reportés	Résultats de clôture
Section de fonctionnement	2 231 576,85 €	660 000,00 €	2 891 576,85 €
Section d'investissement	-1 035 769,54 €	4 104 370,22 €	3 068 600,68 €
Résultat global de clôture (fonds de roulement)			5 960 177,53 €

Les résultats d'exécution sont conformes au compte administratif 2022 de l'ordonnateur.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 03/04/2023

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le compte de gestion, établi par le comptable public, au titre du budget Eau pour l'exercice 2022 dont les résultats définitifs sont synthétisés dans le tableau ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13/04/2023,
Le Secrétaire de séance,
GIMBERT Frédéric,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 13/04/2023

Signé par Michel
JOUBERT

Date 19/04/2023

Qualité :
PRESIDENT